LA LONDE

LE MAG'

N° 117 ▪ NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2020

DOSSIER

Environnement : au cœur de nos actions

MÉDITERRANÉE
Porte des Maures

LA LONDE
LES MAURES

DOSSIER

DES INITIATIVES CONCRÈTES POUR PRÉSERVER NOTRE ENVIRONNEMENT

La Ville de La Londe et la Communauté de Communes « Méditerranée - Porte des Maures » s'engagent dans des projets environnementaux primordiaux pour notre planète. Des initiatives qui vont de l'accompagnement à la transition énergétique, à la mise en valeur de la filière agricole locale, en passant par le développement des circuits courts.

VALORISER LA PRODUCTION AGRICOLE LOCALE

Le 25 septembre dernier, les élus de « *Méditerranée - Porte des Maures* » ont lancé le « ***Projet Alimentaire Territorial*** » (PAT), visant à la fois à promouvoir la consommation d'aliments sains mais également à soutenir la filière agricole locale. Une démarche qui s'inscrit pleinement dans les actions de préservation de l'environnement et de développement économique du territoire.

On l'a vu pendant le confinement, les agriculteurs locaux ont su intelligemment trouver des débouchés pour écouler leur production. Fruits et légumes locaux ont ainsi trouvé preneurs, par le biais de la vente directe mais aussi grâce aux commerçants, pour le plus grand plaisir gustatif des consommateurs. Cette mise en avant des circuits courts doit être prolongée sur le long terme et c'est justement l'un des objectifs de MPM avec le lancement de son « Projet Alimentaire Territorial ». « Le contexte actuel, largement impacté par la situation sanitaire, nous encourage à aller toujours plus loin et plus vite pour participer activement à la relance économique au sein même de nos territoires », assure **François de Canson**, **Maire de La Londe** et **Président** de « ***Méditerranée - Porte des Maures*** ». « *Les circuits courts, le bien-manger, le respect de la planète, ce sont des valeurs qui nous sont chères et que nous voulons mettre en avant grâce à ce projet.* »

DÉVELOPPER LES CIRCUITS COURTS

Les « ***Projets Alimentaires Territoriaux*** » répondent, en effet, à différents enjeux : économiques, environnementaux et sociétaux. « *Ce projet doit nous aider à mieux structurer et consolider la filière agricole sur notre territoire, à rapprocher les producteurs des consommateurs et ainsi aider à préserver les espaces agricoles* ». L'aspect environnemental est également primordial. « *Le* ***Contrat de Transition Écologique*** *du Massif des Maures, co-signé par MPM avec le Syndicat mixte et les Communautés de communes « Cœur du Var » et « Golfe de Saint-Tropez », nous invite à développer une agriculture vivrière méditerranéenne orientée vers les circuits courts tant elle contribue à préserver le Massif des Maures en matière de biodiversité et de paysages.* » Enfin, ce **PAT** a une dimension sociale évidente : « *Depuis des années, nous sommes très actifs dans le domaine de l'éducation alimentaire auprès des jeunes générations, dans nos restaurants scolaires. Nos initiatives comme le potager pédagogique, les semaines bio et les menus végétariens rentrent dans cette optique, tout comme la venue, l'an passé du chef des cuisines du Palais de l'Elysée ou encore notre action déterminée sur la diminution du gaspillage alimentaire* » précise François de Canson.

DES PARTENAIRES UNIS ET INVESTIS

Pour relever ces défis, un travail en amont va être mené avec les équipes de la restauration scolaire de chaque ville, pour trouver des solutions pérennes d'approvisionnement local. Il s'agit de chercher à mutualiser et à soutenir les actions du territoire en valorisant, dans nos restaurants scolaires, les produits sains, locaux et de saison issus de la terre comme de la mer. Pour cela, la Ville et MPM vont travailler de concert avec les agriculteurs et les producteurs locaux, les entreprises et coopératives de transformation et de distribution, la Chambre d'Agriculture du Var, les établissements scolaires ainsi qu'avec l'appui de partenaires institutionnels (Département, Région, État et Union Européenne). L'ADEME qui propose des financements ainsi que l'Agence d'Urbanisme de l'Aire Toulonnaise apporteront un soutien technique. La prochaine étape sera de mobiliser tous les acteurs locaux pour évaluer leurs besoins et leurs demandes.

QU'EST-CE QU'UN « PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL » ?

Prévus dans la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014, les « ***Projets Alimentaires Territoriaux*** » s'appuient sur un diagnostic partagé faisant un état des lieux de la production agricole et alimentaire locale, du besoin alimentaire du bassin de vie et identifiant les atouts et contraintes socio-économiques et environnementales du territoire. Élaborés de manière concertée, ils visent à donner un cadre stratégique et opérationnel à des actions partenariales répondant à des enjeux sociaux, environnementaux, économiques et de santé. L'alimentation devient alors un axe intégrateur et structurant de mise en cohérence des politiques sectorielles sur ce territoire.

Ses principaux objectifs sont de récréer des liens entre la population, les consommateurs et les producteurs locaux, d'encourager les commerces, les restaurateurs et les artisans à valoriser les productions locales, d'améliorer la connaissance des produits sains, de saison et locaux par les jeunes, et enfin de participer au développement de l'agro-tourisme.

LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

Instauré comme une obligation pour les intercommunalités de plus de 20 000 habitants, par la loi sur la Transition énergétique pour la croissance verte, le « ***Plan Climat Air Énergie Territorial*** » est un plan d'action qui rassemble l'ensemble des collectivités territoriales, des services de l'Etat, des acteurs socio-économiques et des habitants d'un territoire pour lutter et s'adapter au changement climatique et améliorer la qualité de l'air. Un des principaux leviers d'action pour atteindre ces objectifs consiste à mettre les territoires en mouvement vers la transition énergétique. Cette transition repose notamment sur la réduction de nos consommations d'énergie par des actions de sobriété et d'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables, en substitution notamment des énergies fossiles responsables des émissions des gaz à effet de serre et des polluants atmosphériques. Mettre en place des actions de transition énergétique et s'adapter au changement climatique, c'est aussi améliorer la qualité de vie, la santé, le pouvoir d'achat des habitants, développer l'économie et l'emploi local.

MPM PORTEUSE DU PROJET

« *L'objectif du* ***Plan Climat-Air-Énergie Territorial*** *(PCAET) porté par « Méditerranée - Porte des Maures est de généraliser, de manière coordonnée, les politiques de* ***lutte contre le réchauffement climatique et de lutte contre la pollution de l'air*** *à l'échelle nationale et d'inscrire ces enjeux dans notre planification territoriale.* » explique **François de Canson**. Car, au-delà des grands discours et des signatures de protocoles internationaux, la mise en œuvre réelle de ces engagements passe par l'échelon local. Les collectivités territoriales y ont un rôle majeur à jouer ! « *Nous sommes, en effet, au cœur de ces politiques de transition énergétique car nous touchons à la fois un bassin de vie et d'activités important et que nous avons la capacité d'impulser, de prévoir et de planifier nos actions autour des thématiques climat-air-énergie* ».

Après avoir posé un diagnostic, les grands axes stratégiques à développer ont été définis. « *La Loi place les intercommunalités au cœur de la politique climat-air-énergie en les nommant «* ***coordinatrices de la transition énergétique*** *». C'est une chance pour nous car nous allons pouvoir intégrer, localement et de manière concertée, dans la gestion quotidienne de nos communes, les grands axes de ce Plan et ainsi contribuer activement et concrètement à la lutte contre le changement climatique.* »

Les élus souhaitent ainsi que « *Méditerranée - Porte des Maures* » soit exemplaire en ce domaine. Le **PCAET** « *Méditerranée – Porte des Maures* » a pour objectifs principaux d'impulser et de coordonner la **réduction des émissions de gaz à effet de serre** et de **polluants atmosphériques** sur le territoire et de l'adapter aux effets du changement climatique, afin d'en diminuer la vulnérabilité. « *Nous agirons en tenant compte des spécificités de nos communes, de nos activités économiques, mais aussi des réglementations nationales et européennes ainsi qu'en cohérence avec les initiatives déjà lancées par la Région Sud-Provence Alpes-Côte d'Azur, avec son plan une COP d'avance* ». Dans les mois qui viennent, des réunions thématiques vont permettre de préparer le plan d'action du **PCAET**, préalable à l'arrêté final du projet, prévu au printemps 2021 qui sera suivi d'une consultation publique après l'été. L'adoption définitive du **PCAET** et sa mise en œuvre sont attendues dès la toute fin de l'année 2021.

QUELLE STRATÉGIE ?

Pour intégrer la transition énergétique et écologique dans l'ensemble des décisions locales, MPM entend rassembler tous les acteurs économiques autour de ses objectifs sur le climat. « *Il s'agit d'améliorer la performance des entreprises, notamment dans le secteur du tourisme, d'accompagner les nouveaux modèles de production et de consommation et de rendre possible, pour tous, des modes de vie bas carbone et faiblement émetteurs de polluants atmosphériques* ».

Cela passera donc par la rénovation des bâtiments individuels et collectifs, tant au niveau des logements que du tertiaire et par la mise en œuvre de bonnes pratiques en matière d'urbanisme et d'aménagement durable.

Les alternatives au "tout voiture" individuelle seront favorisées pour améliorer l'empreinte des déplacements domicile-travail. Les circuits courts pour limiter le transport de marchandises, l'aide à une agriculture durable et la gestion de déchets seront également analysés. L'utilisation des énergies renouvelables (diminution de 23 % de la consommation des énergies fossiles d'ici 2030), la priorisation des systèmes de production d'énergie d'origine éolienne, photovoltaïque ou hydroélectrique, pompe à chaleur, bois, bio-combustibles agricoles, l'adaptation des aménagements au changement climatique et à la prise au piège du carbone seront favorisés.

LES 7 DÉFIS À RELEVER

Le diagnostic mené sur le territoire de MPM fait apparaître les défis que notre intercommunalité doit relever pour améliorer sensiblement notre impact environnemental. Notre territoire a consommé 1 030 Gigawattheure (GWh) en 2016 soit 0,9 % de la consommation de la Région Sud Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Il est envisageable d'économiser d'ici 2050, 35 % de l'énergie que nous consommons annuellement.

1 AMÉLIORER LA PERFORMANCE ÉNERGETIQUE DES HABITATIONS

Notre parc de logements est ancien et énergivore : 75 % a été construit avant 1990. La rénovation des logements pour lutter contre les « passoires thermiques » est donc un axe fort de la politique du PCAET.

2 FAVORISER LE CO-VOITURAGE, LES TRANSPORTS EN COMMUN ET L'UTILISATION DE VÉHICULES MOINS POLLUANTS

79 % des actifs utilisent la voiture pour se rendre à leur travail. Travailler sur les déplacements, les transports et les énergies alternatives pour les véhicules représente une solution importante pour faire face à ce défi.

3 AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR

Notre territoire émet 362 kilotonnes équivalent dioxyde de carbone (kt eqCO2) soit 1,2 % de ce qui est émis par la région Sud. Cela représente 8,4 tonnes par habitant l'équivalent de la moyenne régionale. Si la concentration des polluants atmosphériques, ayant des effets néfastes sur la santé, a tendance ces dernières années à diminuer de manière importante, la population reste toutefois potentiellement exposée à des niveaux de pollutions supérieurs à certains seuils réglementaires, notamment dans les zones où les sources de pollution sont plus nombreuses (zones urbaines et à proximité des infrastructures routières à trafic dense). C'est là aussi un axe de réflexion.

4 FAVORISER LES PRODUCTIONS ET LES CONSOMMATIONS LOCALES

Produire et consommer localement des fruits et légumes de saison, viandes, poissons présente l'avantage d'un traçage efficace, symbole d'une meilleure qualité. Les circuits courts sont à privilégier comme le montre l'initiative du « Projet Alimentaire Territorial » engagée parallèlement.

5 AUGMENTER NOTRE PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

52 GWh de chaleur et d'électricité renouvelables sont produites sur le territoire de MPM. Notre territoire dispose d'un potentiel maximum de production de 984 GWh d'énergies renouvelables soit de l'ordre de dix-neuf fois plus que ce que nous produisions en 2016. L'électricité photovoltaïque notamment sur les toitures (habitations, bâtiments tertiaires et agricoles) et la récupération de chaleur représentent les principaux gisements de production d'énergie renouvelable de notre territoire.

6 S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Sans politique climatique (réduction des émissions de gaz à effet de serre), il est prévu que les températures moyennes annuelles de la région Sud augmentent de + 1 à + 2 degrés d'ici 2050 et de + 4 à + 5 degrés à l'horizon 2100. Le changement climatique (hausse des températures, augmentation de la sécheresse...) est déjà observable et, à terme, risque d'impacter directement les activités et la qualité de vie sur notre territoire.

7 RENFORCER LA CAPACITÉ D'ABSORPTION DU CARBONE DE NOS FORÊTS ET DE NOS SOLS

82 kilotonnes équivalent dioxyde de carbone sont absorbés par notre territoire soit 18,5 % de ce que nous émettons. Les arbres, les prairies et les sols ont la capacité d'absorber et de stocker naturellement le CO2 présent dans l'atmosphère. C'est pourquoi, on les appelle « puits de carbone ». Cette absorption permet de lutter contre le réchauffement climatique.

LES OBJECTIFS D'ICI 2030

Il s'agit de **réduire progressivement l'empreinte énergétique du territoire pour atteindre 30 %, en 2030**, passant d'une consommation globale de 1012 Gwh/an à seulement 704 et ce sur tous les secteurs (transports, logement, agriculture, secteurs tertiaire et industriel). La part de production énergétique renouvelable devra, elle, passer de 5 % en 2012 à 15 % dès l'année prochaine pour atteindre 69 % de notre consommation en 2050. Ces mesures devraient permettre de diminuer également la facture énergétique, qui passera de 98M€ en 2016 à 65M€ en 2030 à seulement 35M€ en 2050 soit près de 65 % de moins. Au final, ces derniers permettront de diminuer de 27 % les rejets de gaz à effet de serre dès 2030 et de 75 % en 2050.

LES PERMANENCES « FAIRE* »

Si les collectivités locales s'impliquent fortement, chacun d'entre-nous peut agir à son niveau. « *Méditerranée - Porte des Maures* » a mis en place des permanences où vous pouvez bénéficier de conseils en rénovation énergétique. Vous souhaitez réduire vos factures d'énergies ? Améliorer le confort de votre logement été comme hiver ? Augmenter la valeur de votre bien ?

Grâce au partenariat mis en place par « *Méditerranée - Porte des Maures* », **un conseiller de l'Agence des Politiques Énergétiques du Var est à votre disposition**. Il vous aide à la définition de votre projet de rénovation, vous accompagne techniquement, vous informe sur les aides financières et étudie vos devis. Ce service est **gratuit** et indépendant de toute structure commerciale !

Infos + : Les permanences ont lieu sur rendez-vous et inscription au **04 98 00 58 17** tous les 4e mercredi du mois, au siège de « *Méditerranée - Porte des Maures* », 195 Allée des Oliviers, 83250 La Londe les Maures.

*www.faire.gouv.fr

600 NOUVEAUX ARBRES PLANTÉS PROCHAINEMENT

L'opération de **plantation de plus de 600 arbres** débutera courant novembre. Un programme de plantation qui s'inscrit dans l'opération « ***1 Million d'arbres d'ici à 2021*** » lancée par la **Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur**, et dans le cadre du plan climat régional « ***Une Cop d'avance*** ». « *Améliorer le cadre de vie et l'aspect environnemental de notre commune est un marqueur fort de notre action municipale* », expliquent **François de Canson** et **Cécile Augé, Adjointe à l'Environnement**. « *Après avoir planté près de 800 arbres depuis 10 ans au sein de La Brûlade, cette nouvelle étape va nous permettre d'enrichir encore davantage notre patrimoine végétal* ».

Au total, ce sont ainsi près de 600 arbres qui vont s'épanouir au sein de l'Espace Naturel Sensible de la Brûlade.

« *Le nouveau quartier de Châteauvert, l'ancienne bretelle de la voie rapide et certains lotissements seront également concernés par ces plantations d'arbres, choisis en fonction des zones d'implantation et de leur spécificité locale adaptée au climat méditerranéen* ».

« *Les arbres, qui stockent le CO2 et agissent sur la photosynthèse, contribuent à assainir l'air que nous respirons. Cette action d'envergure lancée par la Région, et dans laquelle La Londe prend toute sa part, participe donc non seulement à l'**amélioration du cadre de vie** mais aussi à l'action globale que nous menons pour **lutter contre le dérèglement climatique*** ». Une opération financée par la Région Sud, à hauteur de 80% qui comptera au final **1 arbre pour 5 habitants** sur tout le territoire régional.

ACTUALITÉS

LA FRANCE SE RECONFINE : CE QU'IL FAUT SAVOIR

Pour faire face à la deuxième vague sanitaire engendrée par la Covid-19, le Gouvernement a décidé d'un **reconfinement** depuis le jeudi 29 octobre jusqu'au 1er décembre à minima, sur tout le territoire métropolitain. Voici les principales mesures prises au niveau national pour faire face à l'épidémie.

L**es déplacements sont interdits** et une **attestation dérogatoire de déplacement** est nécessaire pour aller travailler, amener ses enfants à l'école, aller faire ses courses alimentaires, se rendre à un rendez-vous médical ou aller à la pharmacie, porter assistance à un proche, prendre l'air ou sortir son animal de compagnie - dans un rayon d'un kilomètre autour du domicile, pendant 1h maximum. Un justificatif permanent pour amener et prendre vos enfants à l'école est également disponible ainsi qu'un justificatif permanent pour vos déplacements professionnels.

Vous pouvez télécharger ces attestations et justificatifs sur : *bit.ly/Reconfinementattestations*

Les manifestations et les rassemblements sur la voie publique sont interdits. De nombreux commerces sont fermés. Il en est de même pour les universités, les salles municipales et les salles de sport. Il est également interdit de se rendre chez des amis ou de recevoir de la famille à la maison.

Toutefois, restent ouverts :

- Les crèches, les écoles maternelles et élémentaires, les collèges et les lycées
- Les Ehpad et les Maisons de retraite avec des visites autorisées des familles
- Les guichets de service au public (Poste, Mairie, Préfecture, transports en commun, ports et aéroports...)
- Les cimetières et les lieux de culte
- Les parcs et jardins
- Les marchés
- Les usines, les exploitations agricoles, le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics
- Les commerces alimentaires, les stations-services, les garagistes, les banques, les magasins d'informatique, de bricolage, les marchands de journaux, les tabacs, les opticiens...

Infos + : *www.gouvernement.fr/info-coronavirus*

LES MESURES PRISES À LA LONDE

Avec port du masque obligatoire

- Fonctionnement des services municipaux, aux jours et horaires habituels y compris pour les permanences et les déchetteries.
- Les crèches, les écoles et le collège sont ouverts avec la mise en place d'un protocole strict. Le port du masque y est obligatoire dès l'âge de 6 ans. L'accueil péri-scolaire, la restauration du midi et l'accueil du mercredi sont assurés normalement. Les services de ramassage scolaire fonctionnent normalement.
- Les activités éducatives proposées par l'Espace Jeunes sont maintenues (une autorisation de déplacement est nécessaire pour les jeunes qui s'y rendent).
- Le marché du dimanche matin est maintenu (uniquement pour l'alimentaire).

- ✖ Les activités du Pass'Sport seniors sont annulées
- ✖ Les salles municipales devant restées fermées, l'ensemble des manifestations est de fait annulé.
- ✖ Les activités sportives extra-scolaires (EMS, Voile) sont annulées.

Ces mesures pourront être révisées selon l'évolution de la situation ou de la réglementation.

UN MOIS DE DÉCEMBRE SANS FESTIVITÉS

Face au manque de visibilité à moyen terme quant aux mesures sanitaires prises par le gouvernement et aux restrictions actuelles dues au confinement, la Ville a pris la décision d'**annuler, jusqu'à nouvel ordre, l'ensemble des manifestations organisées par la commune ou ses associations**.

Ainsi les traditionnels rendez-vous de la grande journée du Téléthon, qui devait se dérouler le samedi 5 décembre, ainsi que le repas de Noël des seniors sont annulés.

Cette année, la patinoire, qui devait s'installer sur le parvis de l'Hôtel de Ville du 19 décembre au 3 janvier, ainsi que l'ensemble des animations de Noël, ne pourront également pas avoir lieu. Il en est de même pour le Réveillon du 31 décembre qui ne sera, lui non plus, pas proposé en cette fin d'année.

Merci à tous de votre compréhension.

LA VILLE DÉVELOPPE SON SYSTÈME D'ALERTES SMS

Déjà utilisé par le Service des Affaires Scolaires ou par la cellule de crise municipale, l'outil d'**alerte SMS** dont dispose la commune a évolué. « *Nous allons pouvoir cibler par zones géographiques les alertes que nous envoyons telles que les vigilances météo, l'annonce des réunions de quartier, les infos sur les travaux ou la tenue de manifestations...* ». Pour pouvoir bénéficier de ces alertes SMS, il convient de **s'inscrire en ligne sur le site de la Ville** ou **via un formulaire papier disponible dans les services municipaux**. Comme tout traitement informatique, celui-ci est conforme au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) qui protège vos données à caractère personnel.

DES CONSEILS MUNICIPAUX 2.0

Afin de **réduire la quantité de papier utilisée**, la Ville et MPM ont mis en place un nouvel outil à destination des élus. Équipés d'ordinateurs portables, chacun pourra désormais consulter, annoter, partager et disposer de l'ensemble des documents préparatoires aux Conseils Municipaux et Communautaires de manière dématérialisée. Un bon point pour l'environnement qui s'inscrit dans les différentes actions entreprises dans les services pour, là aussi, réduire l'utilisation du papier, des imprimantes ou des photocopieurs, gourmands en énergie et en consommables.

UN BUREAU DE POSTE « NOUVELLE GÉNÉRATION »

Initiés en septembre, les travaux de rénovation et de modernisation du bureau de Poste seront livrés **début décembre**, comme l'ont confirmé dernièrement à M. le Maire les responsables régionaux du Groupe La Poste. Cette rénovation offrira **des locaux plus agréables**, avec des conditions d'accueil renforcées, pour la partie courrier/colis mais aussi pour les services financiers de la Banque Postale sans oublier le distributeur automatique de billets. « ***La Londe est la seule commune qui va voir son bureau de Poste entièrement rénové cette année dans le Var !*** », s'est félicité **François de Canson**. « *C'est le fruit d'un partenariat fort entre notre commune et le Groupe La Poste, qui partagent la même volonté de proximité* ». La pérennisation du « *La Poste Relais* », installé pendant les travaux au magasin d'alimentation Vival, et ouvert 7 jours sur 7, a également été confirmée. Il permet de retirer ou d'envoyer lettres et colis ainsi que d'acheter des timbres et des emballages d'envoi.

UN DISPOSITIF ANTI-INTRUSION DANS LES ÉCOLES

Mis en place à la rentrée de septembre, le **système d'alarme anti-intrusion** a été testé récemment au sein de toutes les écoles de la commune. Une mise en condition réelle afin d'instaurer les procédures auprès des enseignants ainsi qu'auprès des enfants. La solution « ***Secur Ecole*** » est un système innovant de protection qui permet de gérer les risques d'intrusions, d'attentats, mais aussi les risques dits majeurs. Conformément au protocole, l'enseignant, premier témoin du risque, envoie par le biais de son bipper, une alerte à la balise GSM de sa classe. Le système averti alors les autres instituteurs de l'école et dans le même temps, alerte la télé-assistance et la **Police Municipale**. Automatiquement, des SMS sont envoyés aux contacts d'urgence en Mairie. Après vérification de la réalité du risque, toujours par le biais des balises qui équipent chaque classe, les forces de l'ordre et de sécurité sont informées pour intervenir au plus tôt. Ces balises peuvent aussi diffuser des messages sonores pour donner des informations de mise en sécurité, d'évacuation ou de confinement dans les bâtiments. « *Cette solution « Secur Ecole » a déjà fait ses preuves dans plus de 60 établissements scolaires partout en France et a reçu le prix de l'innovation 2018 au Salon des Maires et nous sommes heureux de pouvoir disposer d'un système sécurisant* », souligne **Nicole Schatzkine, adjointe aux Affaires Scolaires**.

RESTOS DU CŒUR : LANCEMENT DE LA CAMPAGNE 2021

Les distributions alimentaires débuteront le **mercredi 25 novembre** et s'étaleront **jusqu'au 7 mars**, au centre des Restos de La Londe situé près de l'Église de la Nativité. Les **inscriptions** pour cette 35e campagne auront lieu les **2, 3 et 4 novembre, de 9h à 12h***. Les personnes souhaitant renforcer l'équipe d'une trentaine de bénévoles, réunis autour de la responsable locale, Brigitte Jolivet, sont également les bienvenues !

Infos + : *Sur rendez-vous au 04 94 03 50 26 ou *londe.resp@restosdecoeurduvar.org*

MPM COLLECTE VOS SAPINS DE NOËL USAGÉS

Valoriser les déchets verts, c'est un geste utile pour l'environnement. Le sapin de Noël constitue un végétal valorisable, pouvant servir de matière de base pour la production d'un excellent compost. La Communauté de Communes « *Méditerranée Porte des Maures* » invite donc les habitants à déposer leur sapin sur le parking de l'ancienne gare, quartier Oswald, près de la place du Père Jacques-Hamel, afin d'en assurer la valorisation. Cette collecte aura lieu **du samedi 26 décembre 2020 au lundi 11 janvier 2021**. Ne laissez pas votre sapin usagé devant chez vous mais pensez plutôt à l'emmener à ce point de collecte, pour assurer la propreté de l'espace public.

Infos + : 04 94 00 05 86 - *mpm@lalondelesmaures.fr*

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les électeurs français inscrits sur les listes électorales éliront leurs conseillers régionaux et départementaux lors des **élections Régionales et Départementales** qui auront lieu en **mars 2021**. Pour être sûr d'être en mesure de prendre part au scrutin, il faut, si ce n'est déjà fait, vous inscrire sur les listes électorales, notamment si vous venez d'arriver ou si vous avez déménagé au sein même de La Londe. Pour ces deux scrutins, pourront voter les français âgés de 18 ans et plus, inscrits sur les registres de la commune. La date exacte des élections 2021 n'étant pas connue à ce jour, **les inscriptions resteront possibles jusqu'à 6 semaines avant la date du scrutin**. Pour vous inscrire, il suffit de venir **en Mairie, au Service État-Civil/Élection** (ou **en ligne**, via *www.servicepublic.fr*), muni d'un **justificatif de domicile** (quittance ou facture de moins de trois mois établie au nom de l'électeur par un organisme de distribution d'eau, d'électricité, de téléphone fixe, ou avis d'imposition) et d'une **carte d'identité**. Une commission de contrôle municipale sera ensuite convoquée pour entériner la liste électorale définitive.

Infos + : Service État Civil - Rez-de-chaussée
Hôtel de Ville • 8h/12h - 14h/ 17h • 04 94 01 55 03

RECENSEMENT MILITAIRE : PENSEZ-Y !

À partir de leurs 16 ans, garçons et filles doivent se faire recenser, dès leur anniversaire jusqu'au dernier jour du 3e mois qui suit celui-ci. Cette démarche s'effectue en Mairie, au service État-Civil, munis d'une **pièce d'identité** et du **livret de famille**. Une fois cette obligation accomplie, ils recevront une attestation de recensement à présenter lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat avant 18 ans notamment). Le **recensement militaire** permet la convocation à la **journée défense et citoyenneté** et assure d'être automatiquement inscrit sur les listes électorales de la commune.

L'INSTA DU MAG'

À chaque parution, vous pouvez tenter d'apparaître dans notre rubrique photo du Mag'. Pour participer, rien de plus simple : postez vos photos prises à La Londe sur votre compte Instagram public avec le hashtag **#lalondelesmaures**. Nous serons ravis de partager, à travers vos clichés, la richesse de nos paysages londais.

Pour cette édition, on remercie *@vianney.rudent.photo* pour avoir capturé ce ciel capricieux au-dessus de nos plages londaises.

N'hésitez pas à nous suivre sur Instagram *@villedelalondelesmaures* pour encore plus de photos !

@vianney.rudent.photo

LE POINT SUR LES TRAVAUX

RÉFECTION DE L'AVENUE ALBERT-ROUX : LANCEMENT DES TRAVAUX EN DÉBUT D'ANNÉE 2021

Comme la municipalité s'y était engagée, l'avenue Albert-Roux va prochainement faire l'objet d'une réhabilitation complète. Celle-ci débutera le **11 janvier 2021** pour une durée d'**environ cinq mois**. Seules les deux premières semaines de chantier nécessiteront un coupure totale du trafic, avec la mise en place de déviation, le reste des travaux se déroulant avec la mise en œuvre d'un sens unique. Cette rénovation s'inscrit dans la continuité ce qui a déjà été réalisé sur l'avenue Clemenceau. Les trottoirs seront entièrement pavés en pierre naturelle et agrémentés d'espaces végétalisés. Les zones de stationnement seront repensées de manière longitudinale avec l'implantation de bornes « arrêt-minute », afin de faciliter l'accès aux commerces. L'arrêt de bus sera déplacé et équipé d'un abri-bus. Enfin, comme dans l'avenue Clemenceau, les réseaux d'eau potable seront entièrement repris, tout comme les branchements du réseau d'assainissement et des réseaux d'éclairage. Ce chantier, permettra de livrer, à la fin du printemps, une avenue entièrement repensée.

CIRCULATION PIÉTONNE SÉCURISÉE À L'ARGENTIÈRE

Lancés début octobre, les travaux du nouveau cheminement piétonnier sur la RD42, reliant le Domaine Safran au Chemin de l'Argentière doivent s'achever courant novembre. Il permettra de sécuriser les déplacements doux entre le centre de vacances Odalys, les domaines viticoles ainsi que les commerces et la plage de l'Argentière. Profitant de ce chantier, un réseau pluvial a été ajouté sous cette voie, afin de canaliser les eaux de pluies.

UNE CANALISATION D'EAU VITE REMPLACÉE

À la suite de la rupture d'une canalisation d'approvisionnement en eau, à l'entrée du boulodrome Titou-Chapelle, les Services Techniques de la Ville et Véolia Eau sont intervenus en urgence afin de réparer au plus vite et éviter toute coupure d'eau. Quelques jours après, étaient lancés des travaux permettant de changer la canalisation sur environ 30 mètres, de la place du Père Jacques-Hamel, près de l'ancienne gare, jusqu'à l'entrée de l'école Oswald.

DES COLIS DE NOËL POUR TOUS LES SENIORS DE 70 ANS ET PLUS

« *2020 est une année particulière ! Nous traversons une crise sanitaire sans précédent qui bouscule nos traditions… hélas !* ». C'est par ces mots que **François de Canson** et **Cathy Baschieri, adjointe au CCAS**, ont annoncé, début octobre leur décision de renoncer, cette année, à la tenue du repas de Noël des Seniors. « *Afin de vous préserver et de vous protéger, nous avons décidé de ne pas organiser le repas qui regrouperait un nombre trop important de convives dans un espace clos. Cependant afin de vous gâter et pour ne pas laisser ce virus assombrir cette fin d'année, nous avons le plaisir de vous offrir, à toutes et à tous, un colis gourmand pour vous régaler à domicile.* »

Le retrait des colis aura lieu à la Salle Yann-Piat, du lundi 14 au samedi 19 décembre 2020.

Lors du retrait des colis, le port du masque et la présentation du courrier de retrait du colis envoyé par le CCAS seront obligatoires.

UNE SEMAINE BLEUE DÉDIÉE À L'ART

Au fil des ateliers découverte, proposés par le CCAS tout au long de la **Semaine Bleue 2020**, les seniors ont pu apprécier le talent et apprendre tous les secrets du travail sur l'osier, mais aussi la technique de la linogravure. Nos aînés ont également apprécié retrouver la technique des pleins et des déliés lors de l'atelier sur la calligraphie ou encore échanger avec Philippe Passini, artiste sculpteur sur métal, dans son atelier des Bormettes.

PRÉVENTION ACTIVE SENIORS : POUR DES RETRAITÉS EN PLEINE FORME !

Le **service Sports&Loisirs** met en place un nouveau dispositif à destination des seniors. « ***Prévention active seniors*** », proposé en partenariat avec l'association *Azur Sport Santé*, est un programme destiné aux personnes de plus de 60 ans insuffisamment actives. D'une durée minimum de trois mois, à raison de **deux séances par semaine**, les seniors sont encadrés par un professionnel de l'activité physique. Le but : **travailler l'endurance, le renforcement musculaire ainsi que l'équilibre**. L'objectif est que les participants gagnent en condition physique, en autonomie et en qualité de vie dans une ambiance conviviale. Les inscriptions se dérouleront au Service Sports et Loisirs du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 14h à 17h, sauf le jeudi après-midi. L'adhésion est gratuite.

Infos + : CCAS : 144 Boulevard Azan / 04 94 01 55 39 / *ccas@lalondelesmaures.fr*

RETOUR EN IMAGES

FORUM DES ASSOCIATIONS 2020

JOURNÉE NATIONALE D'HOMMAGE AUX HARKIS

JOURNÉE DE LANCEMENT DE LA QUINZAINE DES FAMILLES

HOMMAGE À SAMUEL PATY

«

***Il s'appelait Samuel PATY**.*

Il n'avait jamais renoncé à transmettre les valeurs de notre République, celles qu'on retrouve sur les frontons de nos mairies, de nos écoles, de nos collèges :

Liberté, Égalité, Fraternité.

Ces trois mots suprêmes constituent les fondations de notre Nation.

Aujourd'hui, j'ai le sentiment de les voir encore bafoués, foulés au pied, humiliés.

Mort en martyr, Samuel PATY les incarne.

S'en prendre à l'école, c'est s'en prendre à notre outil d'émancipation, de cette autre puissance incommensurable qu'est le savoir.

Nous n'avons plus le choix ni le temps de transiger. La plupart de nos concitoyens pensent qu'il est déjà trop tard. S'il faut réviser la Constitution, s'il faut modifier le droit, s'il faut s'appuyer sur toutes les forces disponibles de l'État jusqu'aux territoires, alors faisons-le !

L'État doit trouver toute sa force dans ce défi. Une force ferme, totale, définitive.

Relevons-nous pour que plus jamais un professeur n'ait peur d'aborder un sujet dans sa classe,

pour que plus jamais un jeune Français ne soit jeté dans les bras des intégristes et livré à l'ignorance,

pour que plus jamais des gens qui détestent ce que nous sommes ne nous empêchent de transmettre l'humanisme,

les Lumières,

le rire désacralisant de Rabelais,

la lucidité pleine de doute de Montaigne,

la révolte de Voltaire contre le délire intégriste.

Que vive la mémoire de Samuel PATY.

Que vivent nos valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité.

Que vive la France !

François de Canson.

»

VILLE DE LA LONDE LES MAURES

SOUTENONS

NOS COMMERÇANTS

CONSOMMONS

LOCAL

LA LONDE LES MAURES

MÉDITERRANÉE
Porte des Maures

LA LONDE
LES MAURES